



Origine et présentation de l'initiative

Créé en 1987, PôleS est une association d'insertion par l'activité économique implantée dans un quartier politique de la ville, celui de la Caravelle, à Villeneuve-la-Garenne (92).

Le cœur de l'activité de l'association est l'emploi, l'accompagnement socio-professionnel et la formation à destination des habitants des QPV confrontés à des difficultés d'intégration professionnelle.

Si le socle de ses activités s'inscrit dans le champ des activités économiques multisectorielles et historiques des structures de l'IAE : l'entretien des espaces verts, des espaces publics, des immeubles collectifs.

En 2009, PôleS a mis en œuvre le premier chantier d'insertion qualifiant au titre professionnel de **gardien d'immeubles**.

En 2013, l'association investit la sphère du numérique et crée dans plusieurs quartiers politique de la ville d'Ile-de-France des **Ecoles du Web** sous la forme de chantiers d'insertion certifiant aux métiers d'intégrateur développeur.

Labelisé Grande Ecole du Numérique en 2015, PôleS est monté en compétences sur la compréhension des enjeux numériques dans les QPV et a enrichi son action dans ce champ par l'ouverture de Fablab pour des parcours d'orientation professionnelle et de pré-apprentissage pour les 16/25 ans ainsi que des temps d'éducation populaire au numérique pour les 9/15 ans.

Elle soutient également le collectif d'habitants PSN 13 pour le déploiement de fablab dans les quartiers nord de Marseille.

L'association est lauréate en 2019 de l'appel à manifestation d'intérêt #TremplinAsso lancé par le ministère en charge de la politique de la ville. PôleS est membre du Conseil National des Villes.

Financement

Le modèle économique du PoleS s'articule de la façon suivante :

Prestations de services de 957 498 euros dont :

- 50% de bailleurs privés et publics
- 21% de collectivités
- 15% d'entreprises privées
- 9% d'associations
- 5% d'établissements publics.

Subventions publiques de 1 481 394 euros dont :

- 78% de l'Etat (Direccte, CGET, GEN...)
- 9% des départements
- 7% des Communes et Collectivités
- 3% de la Région IDF
- 3% du FSE

Rôle des collectivités locales

PôleS a établi une trentaine de conventions publiques, entre autres avec le Conseil Régional d'Ile-de-France, les DIRECCTE, les départements, les communes, les EPI (75, 78, 92, 93, 94, 95,) et le Commissariat général à l'égalité des territoires.

Chiffres clés

- 180 salariés dont 60% habitants les QPV
- 3 millions d'euros de chiffre d'affaire en 2018
- 557 976 d'euros de budget formation dédié aux salarié.es
- 29 conventions partenariat public
- 1 150 000 d'euros de salaires chargés restent dans les territoires politique de la Ville

CONTACT:

Claude Sicart, président du PôleS

claude.sicart@lepoles.org